

Préserver l'emploi et la santé c'est possible, c'est une question de volonté politique ! (Appel au 17 septembre)

 ugict.cgt.fr/ugict/tracts/tract-17-sept-2020

Dossier spécial Covid-19 : actus et références [Voir](#)

[Accueil](#) > [Nos supports](#) > [Tracts](#)

[dossiers]

- [#COVID19](#)
- [#télétravail](#)



Salarié·e·s en responsabilité, nous avons serré les dents pour faire face au télétravail « en mode dégradé ». Confronté·e·s à la réorganisation du travail des équipes, nous nous sommes souvent retrouvé·e·s lâché·e·s, seul·e·s, sans moyens pour garantir la santé et faire respecter les protocoles sanitaires avec, parfois, comme unique retour de l'employeur, la remise en cause de nos jours de congés...

jeudi, 27 août 2020 | [Tracts](#)

La page de la crise sanitaire n'est malheureusement pas tournée. Une crise sociale et économique sans précédent s'y ajoute désormais. Ce contexte nécessite responsabilité et vigilance.

Pas question de faire du chantage à l'emploi et d'exiger de celles et ceux qui auraient la « chance » d'être en poste, et notamment les cadres et professions intermédiaires d'accepter des sacrifices, sur leurs congés, leurs conditions de travail, voire leur rémunération, notamment via les accords de « performance collective ». Cette stratégie de baisse des droits et des salaires est dangereuse : en fragilisant le pouvoir d'achat, elle alimente la spirale de la récession. Ces sacrifices ne garantissent en rien l'emploi, à l'image de ce qui s'est passé pour les salarié·e·s de Smart en Moselle qui ont accepté de travailler 39 h par semaine payées l'équivalent de 35 h et viennent d'apprendre la fermeture prochaine de leur site. Et comme à l'accoutumée, les dividendes, rachats d'actions, et rémunérations astronomiques des PDG ne sont « étrangement » jamais remis en cause...

Entre exonérations de cotisations, prise en charge des salaires, prêts garantis, les aides mises en place par le gouvernement dépassent les 500 milliards d'euros. Tout cela, sans conditionnalité ni contrôle ! Combien de fraudes au chômage partiel ? Combien d'entreprises qui continuent à verser des dividendes ? Combien qui licencient tout en bénéficiant d'aides publiques ?

Au contraire, les aides publiques sont un levier pour exiger la définanciarisation des entreprises, leur imposer de maintenir l'emploi, de rémunérer les qualifications et mettre en place l'égalité salariale femmes-hommes, de répondre au défi environnemental, d'investir dans la recherche et l'innovation !

La crise sanitaire a démontré l'urgence de changer de modèle. Pas question qu'elle soit instrumentalisée pour mettre en place des reculs sociaux ! Pour cela, il faut que soit appliqué immédiatement des mesures concrètes :

Garantir la santé des salarié·e·s

Avec 25 % des clusters dénombrés sur les lieux de travail durant l'été 2020, les lieux d'exercices professionnels sont loin d'être aseptisés. Pas question que l'encadrement se retrouve lâché à devoir assumer seul la responsabilité de la situation sanitaire ! Nous demandons la mise en place, par l'employeur, sur tous les lieux de travail, d'un protocole sanitaire clair négocié avec les organisations syndicales : mise à disposition par l'employeur de masques et de solution hydroalcoolique en quantité suffisante, respect de la distanciation physique (1 m 50 selon le corps médical). Ceci doit s'accompagner d'une réorganisation du travail (temps de pause, lieux d'exercice du travail, etc.). Enfin, les salarié·e·s en responsabilité doivent disposer d'un droit de refus, d'alternative et d'alerte en cas de situation les mettant en danger ou mettant en danger d'autres salarié·e·s.

Conditionner les aides publiques

Cela permettrait notamment d'éviter les actions opportunistes et la captation des aides publiques par les grands groupes et les actionnaires. Ces aides doivent être ciblées et conditionnées sous peine de remboursement, voire de poursuites judiciaires !

Mettre en place un plan de relance ciblé sur la réindustrialisation et l'aménagement du territoire

Il est urgent de construire et d'appliquer un plan de relance au service de la transformation environnementale, de notre tissu productif, et de projets structurants pour le développement de la recherche et des infrastructures (plan de mobilités, énergie, hôpitaux...). La crise sanitaire a démontré le résultat des délocalisations et du dépeçage de notre industrie : nous ne sommes même plus capables de produire des masques ! L'heure est aux relocalisations et aux circuits courts pour nous permettre de maîtriser nos chaînes d'approvisionnement ! Il s'agit aussi d'un enjeu central pour lutter contre réchauffement climatique.

Définancieriser les entreprises

Il faut renforcer les droits des salarié·e·s notamment en leur permettant de s'exprimer et d'intervenir sur les choix de gestion quotidiens de l'entreprise, sur ses orientations stratégiques, et de leur donner un droit prioritaire à la reprise de leur entreprise. Il convient de garantir dans le droit que l'entreprise a pour mission la création collective, de production d'un bien, ou d'un service utile à la société.

Télécharger le tract en .pdf ou .indd →

Ce 17 septembre 2020, la CGT appelle à la mobilisation pour un modèle économique et social durable qui garantisse...

- **La santé et la sécurité au travail.**
- **La reconnaissance des qualifications et des compétences.**
- **L'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.**
- **Le droit d'expression, de refus et d'alternative.**
- **L'abandon pur et simple des réformes des retraites et de l'assurance chômage, qui ont été pour l'instant suspendues grâce à nos actions !**

La lettre .info

Adresse mail

Je suis

Ouvrier / Employé

Tech et Maitrise

Ingé cadre



syndicoop.info

un regard syndical sur l'actu.



Je veux me syndiquer !

